



## ÉTABLISSEMENT

**Nîmes Métropole (30)**  
Colisée 2  
1 rue du Colisée, 1er étage  
30947 Nîmes Cedex 9

**AVIS DE MARCHÉ**

SERVICES

DIRECTIVE 2014/24/UE

**Section I : Pouvoir adjudicateur****I.1) NOM ET ADRESSES**

Nîmes Métropole (30), Numéro national d'identification : 24300064300045, Contact : Direction de la Commande Publique, Colisée 2 1 rue du Colisée, 1er étage, 30947 Nîmes Cedex 9, FRANCE. Tél. : +33 434035700. Courriel : commande-publique-agglo@nimes-metropole.fr. Code NUTS : FRJ12.

**Adresse(s) internet :**

Adresse principale : <https://www.nimes-metropole.fr>  
Adresse du profil d'acheteur : <https://www.marches-securises.fr>

**I.2) PROCÉDURE CONJOINTE****I.3) COMMUNICATION**

Les documents du marché sont disponibles gratuitement en accès direct non restreint et complet : <https://www.marches-securises.fr/>

**Adresse à laquelle des informations complémentaires peuvent être obtenues :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**Adresse à laquelle les offres ou demandes de participation doivent être envoyées :**

Point(s) de contact susmentionné(s).

**I.4) TYPE DE POUVOIR ADJUDICATEUR**

Autorité régionale ou locale

**I.5) ACTIVITÉ PRINCIPALE**

Services généraux des administrations publiques

**Section II : Objet****II.1) ÉTENDUE DU MARCHÉ**

**II.1.1) Intitulé :** ENTRETIEN ET CURAGE DES RESEAUX ENTERRES, BASSINS DE RETENTION, FOSSES DES EAUX PLUVIALES ET OUVRAGES DE PROTECTION CONTRE LES INONDATIONS DES COMMUNES DE NIMES METROPOLE.LOT 02 MARCHÉ RESERVE

**II.1.2) Code CPV principal**

90640000

**II.1.3) Type de marché**

Services

**II.1.4) Description succincte**

Dans le cadre de cette consultation, la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole agit en tant que pouvoir adjudicateur. Procédure applicable: appel d'offres ouvert Accord-cadre à bons de commandes composé de trois lots : Lot n°1 : Entretien et curage des ouvrages pluviaux et prestations annexes Lot n°2 : Fauchage et débroussaillage des ouvrages de rétention et fossés des eaux pluviales Lot n°3 : Fauchage et débroussaillage des ouvrages de protection contre les inondations

**II.1.5) Valeur totale estimée**

Valeur estimée hors TVA : 10600000 euros.

**II.1.6) Informations sur les lots**

Division en lots : Oui

Il est possible de soumettre des offres pour un nombre maximal de lots : 3

**II.2) DESCRIPTION****LOT N° 1**

**II.2.1) Intitulé :** Entretien et curage des ouvrages pluviaux et prestations annexes

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

90470000

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

**Lieu principal d'exécution** : Territoire de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole.

#### II.2.4) Description des prestations

Dispositions sur les accords-cadres (art. 1.2 du RC)

L'ensemble des prestations sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées

L'exécution des prestations n'est pas fractionnée en tranche.

En application de l'article R2162-4-1° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, avec un montant minimum et un montant maximum en valeur.

Montant minimum annuel : 500 000 euros HT. Montant maximum annuel : 2 000 000 euros HT. Conclu pour un an, reconductible 3 fois.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction** : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : accord-cadre d'une durée d'un an, reconductible 3 fois.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

**Des variantes seront prises en considération** : Non

#### II.2.11) Informations sur les options

**Options** : Oui

#### Description de ces options :

PRESTATIONS SIMILAIRES : Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau contrat pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique et qui seront exécutées par l'attributaire du futur contrat.

2) SI CLAUSE DE REEXAMEN : Le contrat pourra être modifiée en application de la clause de réexamen prévue au CCAP.

3) SI RECONDUCTION : Le marché est reconductible.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne** : Non

#### II.2.14) Informations complémentaires

### LOT N° 2

II.2.1) Intitulé : Fauchage et débroussaillage des ouvrages de rétention et fossés des eaux pluviales

#### II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)

45111220

#### II.2.3) Lieu d'exécution

Code NUTS : FRJ12

**Lieu principal d'exécution** : Territoire de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole.

#### II.2.4) Description des prestations

Dispositions sur les accords-cadres (art. 1.2 du RC)

L'ensemble des prestations sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées

L'exécution des prestations n'est pas fractionnée en tranche.

En application de l'article R2162-4-1° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, avec un montant minimum et un montant maximum en valeur.

Montant minimum annuel : 10 000 euros HT. Montant maximum annuel : 150 000 euros HT.

Conclu pour un an, reconductible trois fois.

#### II.2.5) Critères d'attribution

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

#### II.2.6) Valeur estimée

#### II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction** : Oui

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions** : accord-cadre d'une durée d'un an, reconductible 3 fois.

#### II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer

#### II.2.10) Variantes

**Des variantes seront prises en considération : Non**

#### II.2.11) Informations sur les options

**Options : Oui**

##### Description de ces options :

PRESTATIONS SIMILAIRES : Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau contrat pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique et qui seront exécutées par l'attributaire du futur contrat.

2) SI CLAUSE DE REEXAMEN : Le contrat pourra être modifiée en application de la clause de réexamen prévue au CCAP.

3) SI RECONDUCTION : Le marché est reconductible.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

#### II.2.14) Informations complémentaires

### LOT N° 3

**II.2.1) Intitulé : Fauchage et débroussaillage des ouvrages de protection contre les inondations**

**II.2.2) Code(s) CPV additionnel(s)**

45246410

**II.2.3) Lieu d'exécution**

Code NUTS : FRJ12

**Lieu principal d'exécution :** Territoire de la communauté d'agglomération de Nîmes Métropole.

**II.2.4) Description des prestations**

Dispositions sur les accords-cadres (art. 1.2 du RC)

L'ensemble des prestations sera rémunéré par application des prix unitaires aux quantités réellement exécutées

L'exécution des prestations n'est pas fractionnée en tranche.

En application de l'article R2162-4-1° du même code, il est conclu avec un opérateur économique, avec un montant minimum et un montant maximum en valeur.

Montant minimum annuel : 10 000 euros HT. Montant maximum annuel : 500 000 euros HT.

Conclu pour un an, reconductible trois fois.

**II.2.5) Critères d'attribution**

Le prix n'est pas le seul critère d'attribution et tous les critères sont énoncés uniquement dans les documents du marché

**II.2.6) Valeur estimée**

**II.2.7) Durée du marché, de l'accord-cadre ou du système d'acquisition dynamique**

Durée en mois : 12

**Ce marché peut faire l'objet d'une reconduction : Oui**

**Description des modalités ou du calendrier des reconductions :** accord-cadre d'un an, reconductible trois fois.

**II.2.9) Informations sur les limites concernant le nombre de candidats invités à participer**

**II.2.10) Variantes**

**Des variantes seront prises en considération : Non**

#### II.2.11) Informations sur les options

**Options : Oui**

##### Description de ces options :

PRESTATIONS SIMILAIRES : Les prestations, objet de la présente consultation, pourront donner lieu à un nouveau contrat pour la réalisation de prestations similaires, passé en application de la procédure négociée de l'article R. 2122-7 du Code de la Commande Publique et qui seront exécutées par l'attributaire du futur contrat.

2) SI CLAUSE DE REEXAMEN : Le contrat pourra être modifiée en application de la clause de réexamen prévue au CCAP.

3) SI RECONDUCTION : Le marché est reconductible.

#### II.2.12) Informations sur les catalogues électroniques

#### II.2.13) Information sur les fonds de l'Union européenne

**Le contrat s'inscrit dans un projet/programme financé par des fonds de l'Union européenne : Non**

#### II.2.14) Informations complémentaires

## **Section III : Renseignements d'ordre juridique, économique, financier et technique**

### III.1) CONDITIONS DE PARTICIPATION

#### III.1.1) Habilitation à exercer l'activité professionnelle, y compris exigences relatives à l'inscription au registre du commerce ou de la profession

##### Liste et description succincte des conditions :

Les éléments devant être communiqués par le candidat afin de vérifier sa situation administrative sont les suivants :

- DUME (déclaration préremplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant, OU en cas de candidature classique :

- Lettre de candidature (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Remplir le formulaire DC1 (accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ou utiliser un format libre ;

Pour les sous-traitants, l'annexe 1 de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

- Déclaration sur l'honneur (un seul exemplaire pour l'ensemble du groupement) :

Déclarations sur l'honneur pour justifier que le candidat n'entre dans aucun des cas des interdictions de soumissionner mentionnées aux articles L2141-1 à L2141-5 et L2141-7 à L2141-11 du Code de la Commande Publique (déclarations correspondantes dans le formulaire DC1 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires>) ;

Pour les sous-traitants, l'annexe de l'acte d'engagement relative à la sous-traitance suffit (modèle de déclaration de sous-traitance DC4)

Tout document, pour le lot 02, permettant de prouver que le candidat remplit les conditions définies à l'article 2.5 du présent Règlement de consultation relatif à la réservation des prestations du présent marché au profit des opérateurs économiques qui emploient des personnes handicapées ou des travailleurs défavorisés.

#### III.1.2) Capacité économique et financière

##### Liste et description succincte des critères de sélection :

Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité économique sont les suivants :

DUME (déclaration pré-remplie par la plateforme de dématérialisation en cas de candidature DUME) – pour chaque membre du groupement et pour chaque sous-traitant ;

Ou, en cas de candidature classique, déclaration concernant le chiffre d'affaires global du candidat et, le cas échéant, le chiffre d'affaires du domaine d'activité faisant l'objet du marché public, portant au maximum sur les trois derniers exercices disponibles (2020, 2021, 2022) en fonction de la date de création de l'entreprise ou du début d'activité de l'opérateur économique, dans la mesure où les informations sur ces chiffres d'affaires sont disponibles (déclaration correspondante dans le formulaire DC2 accessible sur : <https://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires> ou déclaration sur format libre).

Preuve d'une assurance des risques professionnels dans le domaine d'activité concerné par le marché ;

#### III.1.3) Capacité technique et professionnelle

##### Liste et description succincte des critères de sélection, indication des informations et documents requis :

Les éléments devant être communiqués par le candidat afin d'apprécier sa capacité technique et professionnelle sont les suivants :

Pour l'ensemble des lots :

Une déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pendant les trois dernières années (2020, 2021, 2022) ;

Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de contrats de même nature.

Pour le lot 01 :

Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte.

Pour le lot 02 :

Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte.

Pour le lot 03 :

Liste des principaux services fournis au cours des trois dernières années, indiquant le montant, la date et le destinataire public ou privé. Les prestations de services sont prouvées par des attestations du destinataire ou, à défaut, par une déclaration de l'opérateur économique. Les éléments de preuve relatifs à des produits ou services pertinents fournis il y a plus de trois ans seront pris en compte. Certificats de qualification professionnelle définis ci-après :

QUALI PAYSAGE ou équivalent :

Élagage spécialisé (ancienne dénomination E141 ou E142)

Fauchage spécialisé (ancienne dénomination E151) ;

Chacun des certificats précités pourra faire l'objet d'équivalence. Les entreprises étrangères pourront quant à elles fournir ceux délivrés par les organismes de leur état d'origine.

#### III.1.5) Informations sur les marchés réservés

**Marché réservé :** Oui

Le marché est réservé à des ateliers protégés et à des opérateurs économiques dont l'objet est l'intégration sociale et professionnelle de personnes handicapées ou défavorisées

### III.2) CONDITIONS LIÉES AU MARCHÉ

### III.2.1) Informations relatives à la profession

### III.2.2) Conditions particulières d'exécution

Marché réservé pour le lot 02 : l'attribution du présent lot est réservée aux opérateurs économiques qui emploient des travailleurs handicapés ou défavorisés, conformément aux dispositions des articles L.2113-12 à L.2113-14 et R.2113-7 du Code de la Commande Publique.

En cas de groupement conjoint titulaire du marché, l'acheteur public impose pour l'exécution que le mandataire soit solidaire conformément aux dispositions de l'article R. 2124-24, alinéa II du Code de la Commande Publique.

4) Si AIPR (pour les lots 01 et 03): L'exécution des prestations, conformément aux dispositions de l'article R. 554-31 du code de l'environnement, est soumise à obligation de détention pour le personnel intervenant à proximité des réseaux de l'attestation d'Autorisation d'Intervention à Proximité des Réseaux (AIPR).

### III.2.3) Informations sur les membres du personnel responsables de l'exécution du marché

### III.2.4) Marché éligible au MPS

La transmission et la vérification des documents de candidatures peut être effectuée par le dispositif Marché public simplifié sur présentation du numéro de SIRET : Non

## Section IV : Procédure

### IV.1) DESCRIPTION

#### IV.1.1) Type de procédure

Procédure ouverte

#### IV.1.3) Information sur l'accord-cadre ou le système d'acquisition dynamique

L'avis concerne l'établissement d'un accord-cadre

Accord-cadre avec un seul opérateur

#### IV.1.4) Informations sur la réduction du nombre de solutions ou d'offres durant la négociation ou le dialogue

#### IV.1.5) Information sur la négociation

#### IV.1.6) Enchère électronique

#### IV.1.8) Marché couvert par l'accord sur les marchés publics (AMP) : Oui

### IV.2) RENSEIGNEMENTS D'ORDRE ADMINISTRATIF

#### IV.2.1) Publication(s) antérieure(s) relatives à la présente procédure

#### IV.2.2) Date limite de réception des offres ou des demandes de participation :

Mardi 03 octobre 2023 - 12:00

#### IV.2.3) Date d'envoi des invitations à soumissionner ou à participer aux candidats sélectionnés

#### IV.2.4) Langue(s) pouvant être utilisée(s) dans l'offre ou la demande de participation

français.

#### IV.2.6) Délai minimal pendant lequel le soumissionnaire est tenu de maintenir son offre

Durée en mois : 6 (à compter de la date limite de réception des offres).

#### IV.2.7) Modalités d'ouverture des offres

Date : mardi 03 octobre 2023 - 14:00

## Section VI : Renseignements complémentaires

### VI.1) RENOUVELLEMENT

Il s'agit d'un marché renouvelable : Oui

Calendrier prévisionnel de publication des prochains avis :

le présent accord-cadre est susceptible d'être renouvelé dans 4 ans.

### VI.2) INFORMATIONS SUR LES ÉCHANGES ÉLECTRONIQUES

La facturation en ligne sera utilisée

### VI.3) INFORMATIONS COMPLÉMENTAIRES

Pas de variantes

Le dossier de consultation des entreprises est gratuit, il est disponible sur le profil d'acheteur à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>.

Conditions de remise des offres ou des candidatures : l'acheteur impose la transmission des documents par voie électronique à l'adresse suivante : <http://www.marches-securises.fr>. Aucun autre mode de transmission n'est autorisé.

Le pli peut être doublé d'une copie de sauvegarde transmise dans les délais impartis selon les dispositions indiquées dans le règlement de la consultation.

Assistance plateforme de dématérialisation : Pour toute question relative au dépôt de réponses électroniques, un numéro est à la disposition des soumissionnaires : 04 92 90 93 27.

#### **VI.4) PROCÉDURES DE RECOURS**

##### **VI.4.1) Instance chargée des procédures de recours**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères - CS 88010 , 30941 Nîmes Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

##### **VI.4.2) Organe chargé des procédures de médiation**

##### **VI.4.3) Introduction des recours**

##### **VI.4.4) Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours**

Tribunal Administratif de Nîmes 16 Avenue Feuchères - CS 88010 , 30941 Nîmes Cedex 9 FRANCE. Tél. +33 466273700. E-mail : [greffe.ta-nimes@juradm.fr](mailto:greffe.ta-nimes@juradm.fr). Adresse internet : <http://nimes.tribunal-administratif.fr>.

#### **VI.5) DATE D'ENVOI DU PRÉSENT AVIS**

01 septembre 2023